



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Edition

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : Créteil

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paris 13 – Paris-Nord

Mention : Edition

Domaine : Sciences de l'information et de la communication)

Demande n° S3MA140007378

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris-Nord, 99, Avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Edition* est co-habillée entre les universités de Paris 8 - Vincennes Saint-Denis et Paris 13 - Paris-Nord. Elle vise à former des professionnels qui répondent aux contraintes et aux innovations de la chaîne de l'édition (conception ou commercialisation). Spécialisée en édition papier et numérique, elle couvre l'ensemble des métiers du livre, de l'édition, des bibliothèques, des archives et de la documentation. Elle prend en compte les transformations liées aux technologies de l'information et de la communication portant sur tous les contenus et leurs supports. Cette mention de master comporte deux spécialités en seconde année (M2) : *Commercialisation du livre* et *Politiques éditoriales*.

En terme de compétences, les connaissances pluridisciplinaires dans les domaines culturel, juridique, sociologique, linguistique (anglais de spécialité) sont complétées par l'acquisition de compétences spécialisées, telles que la commercialisation numérique, le marketing, les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

L'accès à la première année de cette mention est possible, pour la spécialité *Commercialisation du livre*, pour les titulaires d'une licence *Sciences de la communication*, mais aussi pour les titulaires issus des filières métiers du livre, d'IEP (Institut d'Etudes Politiques), des filières SHS (sciences humaines et sociales), d'écoles de commerce et, en M2 pour la spécialité *Politiques éditoriales*. La formation est proposée en formation initiale, en formation continue et en apprentissage, sur la base d'une alternance de deux jours à l'université et de trois jours en entreprise.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de master *Edition*, dans le cadre d'une demande de renouvellement, a pris globalement en compte les évolutions numériques liées aux environnements de l'édition, ainsi que la dimension internationale avec le développement de partenariats internationaux. En raison de sa spécificité et de sa longue expérience dans le domaine, la mention présente une bonne attractivité et bénéficie d'une notoriété nationale, voire internationale. Elle témoigne d'importants partenariats multisectoriels dans le champ de l'édition, favorisant l'insertion professionnelle et elle produit des efforts pour développer des liens avec différents organismes contributifs à un plus grand rayonnement scientifique et professionnel, notamment le CNRS (centre national de la recherche scientifique), l'*University College London* et l'Université Grenoble 2.

Le projet pédagogique est plutôt clairement énoncé. Nonobstant, il apparaît une ambiguïté relative à l'appellation « tronc commun » dans la présentation du dossier ; l'on ne saisit pas précisément à quoi elle correspond et elle peut questionner sur la possibilité de mutualiser certains enseignements transversaux entre les deux spécialités de M2. Les connaissances pluridisciplinaires sont complétées par l'acquisition de compétences spécialisées (commercialisation numérique, marketing...). Les TICE (techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement) sont réellement utilisées.

La politique de stage présente un inconvénient en M2 dans la mesure où les stages conventionnés se déroulent sur une durée de trois à quatre mois en M1 comme en M2. La durée de stage en M2 tend quelque peu à réduire le délai nécessaire au développement de réseaux professionnels pour les étudiants et à parfaire leur apprentissage des différentes pratiques.

La mention témoigne d'un bon adossement aux milieux socio-professionnels, notamment grâce à la participation à la formation, de représentants de différents organismes professionnels (Syndicat National de l'Édition, Bureau International de L'Édition Française, Centre de Promotion du Livre de Jeunesse (Montreuil), Centre National du Livre, Alliance internationale des éditeurs indépendants, Syndicat de la Librairie Française, SOFIA, Société des Gens de Lettres).

Sur le plan de la recherche, la mention de master est adossée au laboratoire « Laboratoire des sciences de l'information et de la communication » (LabSIC) et son socle scientifique s'appuie sur les travaux menés par l'équipe d'accueil (axe « Industries culturelles ») sur le champ de l'édition. L'école doctorale ERASME, qui accueille un cycle de conférences sur les mutations de l'édition, a alloué deux contrats à des doctorants inscrits au LabSIC (mai 2012, contrat post doctoral établi sur un projet dédié à l'édition).

Les enjeux en matière de relations internationales sont bien pris en compte par la mention de master. Elle met en œuvre différents projets pour développer la dimension internationale, notamment grâce à des conventions établies avec différentes universités (avec l'Université de *Sherbrooke* au Québec, mise en place de co-directions de thèses entre les deux universités et la tenue de conférences avec l'*University College London*, partenariat entre le master et son équivalent à *UCL*, sous forme d'échanges pour les étudiants, de cours dispensés par des universitaires de *UCL* en M2, comprenant aussi une co-direction de mémoires et des travaux de recherche menés en commun).

Le taux de réussite des étudiants est positif, plutôt constant depuis 2007-2008, de l'ordre de 87 % en formation initiale et 81 % pour la formation en apprentissage en M2 et l'insertion professionnelle, indiquée par la mention de master, est aussi probante pour les diplômés en apprentissage, comme en formation initiale (voir les données des spécialités). Les documents RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et ADD (annexe descriptive du diplôme) sont bien présents.

- Points forts :

- Un bon adossement à la recherche.
- Un bon réseau professionnel et une insertion professionnelle réussie.
- Une importante ouverture internationale.
- Une bonne attractivité.

- Points faibles :

- La mutualisation n'est pas totalement lisible entre les deux spécialités.
- L'absence de dispositifs (conseil de perfectionnement, enquête avec évaluation formelle par les étudiants) réduit le pilotage de la mention.



Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun d'accorder davantage d'attention à la visibilité dans les intitulés et à la présentation des contenus.

Il serait intéressant de renforcer la prospective des mutations professionnelles dans l'édition, associées aux usages des TIC et dans la mesure du possible, d'accorder davantage de volume horaire aux cours applicatifs, grâce à un renforcement des moyens. Il conviendrait de développer les dispositifs institutionnels nécessaires au bon pilotage de la mention.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Commercialisation du livre

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Commercialisation du livre* vise une expertise avec des objectifs clairement énoncés. Il s'agit de former des spécialistes de la commercialisation éditoriale traditionnelle et numérique, en prenant en compte les évolutions des industries culturelles. Cette spécialité est proposée, en formation continue, en formation initiale et en apprentissage sur la base d'une alternance de deux jours à l'université et de trois jours en entreprise.

- Appréciation :

La spécialisation (en M2, sept unités d'enseignement) dispense des enseignements pluridisciplinaires (notamment Droit, Histoire, Marketing, Technologie numérique, Anglais de spécialité).

La réalisation de stages à l'étranger est encouragée, soutenue grâce à des accords avec des universités étrangères (convention avec l'Université de *Sherbrooke* au Québec, partenariat avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth). Ainsi, les stages peuvent aboutir à des emplois à l'étranger. Huit étudiants travaillent actuellement au Canada (sept au Québec et un au Manitoba), d'autres se trouvent en poste en Algérie, au Maroc, au Sénégal et à l'Île Maurice.

La professionnalisation est soutenue par la présence de partenaires, acteurs des différents secteurs, qui contribuent à enrichir les compétences transversales (cultures et compétences juridiques, sociologique, linguistiques (anglais), associées à l'acquisition de compétences spécialisées.

L'adossement à la recherche est à souligner notamment, avec la création d'un partenariat avec l'Université *Sherbrooke* (une thèse) et l'accompagnement des étudiants pour poursuivre en thèse (école doctorale ERASME).

Tant l'attractivité de la spécialité (39 étudiants en M2) que les taux de réussite sont significatifs (M2 : 87 % en formation initiale classique, 81 % en apprentissage). La dimension professionnalisante est étayée par le nombre important de professionnels extérieurs présents dans l'équipe pédagogique constituée de six enseignants-chercheurs, deux PRAG, deux PAST et vingt deux professionnels.

La spécialité est attractive (39 étudiants). Il est à souligner une excellente insertion professionnelle (95 % des étudiants en formation initiale et 100 % des étudiants en apprentissage) ainsi que le dynamisme dans le développement des relations et des échanges à l'international. La visibilité du numérique, qui avait été soulignée comme insuffisante lors du précédent bilan, a été améliorée.

- Points forts :

- Une mobilité internationale traduite par l'insertion professionnelle d'étudiants dans différents pays étrangers.
- Un bon adossement à la recherche, avec un accompagnement des étudiants pour une poursuite en thèse.
- Des taux de réussite très significatifs.
- Une réelle insertion professionnelle.



- Points faibles :
 - Des enseignements pas toujours adaptés à la visée professionnalisante (trop de cours magistraux).
 - Insuffisance des dispositifs de pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Certains enseignements pourraient être envisagés sous forme applicative (en travaux dirigés) nécessaire à la cohérence professionnalisante et au regard du projet pédagogique. Il conviendrait aussi d'améliorer les dispositifs de pilotage.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Politiques éditoriales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Politiques éditoriales* met en avant la dimension d'encadrement, avec une proposition d'articulation entre des compétences spécialisées en édition papier et numérique et des compétences associées, telles que la conduite de projet, le management et l'analyse de situations de travail. La formation, dont les objectifs sont clairement énoncés, prépare aux fonctions dédiées aux services éditoriaux (pour exemple : éditeur, chef de produits ou responsable d'édition, responsable des droits).

Cette spécialité est proposée en formation initiale, en formation continue et depuis 2010, en apprentissage, sur la base d'une alternance de deux jours à l'université et de trois jours en entreprise.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est intéressant et clairement présenté. L'ouverture à l'apprentissage est un réel plus.

La présentation des enseignements manque de développement dans le contenu des unités d'enseignement (UE). Dans certains intitulés d'unités d'enseignement (UE), les mutations liées à l'utilisation du numérique dans les processus éditoriaux ne sont pas suffisamment mises en avant. De même, la politique de stage spécifique à la spécialité n'est pas particulièrement précisée (simple rappel de conventions avec l'Université de *Sherbrooke* au Québec et l'*University College London*).

La finalité professionnelle prédomine, mais la spécialité prévoit la possibilité de poursuite en doctorat. L'équipe pédagogique est composée de professionnels dans les secteurs de l'édition et d'enseignants-chercheurs qui développent des projets de recherche notamment dans les champs des industries culturelles, de la socio-économie de l'édition et de la librairie (Laboratoire LabSIC).

La dimension professionnalisante est étayée par le nombre important de professionnels présents dans l'équipe pédagogique, constituée de six enseignants-chercheurs, deux PRAG, deux PAST et vingt deux professionnels extérieurs (taux d'intervention de ces derniers à 75 %).

L'attractivité de la spécialité (39 étudiants en M2) ainsi que les taux de réussite sont significatifs (68 %). L'insertion professionnelle est aussi à souligner (91 % à 81 % des étudiants trouvent un emploi, à deux ans, dans la filière concernée selon les promotions, avec un taux de réponse à 100 %).

La spécialité, en raison du positionnement de la mention, bénéficie d'une attractivité avec une très bonne insertion professionnelle. Les éléments de présentation de la spécialité demeurent succincts. La structure des enseignements, répartis en quelques UE dotées d'un volume important d'heures et leur description restreinte, ne permettent pas d'apprécier finement la dynamique d'adaptation des enseignements à l'évolution socio-technique professionnelle actuelle.

- Points forts :

- Un projet pédagogique de qualité.
- Insertion professionnelle réelle et de qualité.
- Des taux de réussite significatifs.
- Une forte présence des professionnels extérieurs.
- Attractivité importante.



- Points faibles :
 - Le contenu pédagogique des UE manque de précisions.
 - La prise en compte des évolutions des processus de travail liés au numérique n'est pas suffisamment mise en avant.
 - Institutionnalisation insuffisante du pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun d'explicitier davantage la prise en compte des mutations, des enjeux et, des compétences liées à l'usage professionnel des TIC dans ce domaine. Également, il serait éclairant de préciser davantage les contenus ainsi que l'arborescence présentant les UE et la répartition précise du volume horaire entre cours magistraux et travaux dirigés. Concernant le pilotage, il serait opportun de développer des dispositifs institutionnels.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Edition** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, et pour le compte de l'université Paris 13, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Nous apportons ci-dessous quelques compléments d'information et éléments de réponse à certaines observations.

- Sur le tronc commun et la mutualisation entre les deux spécialités : il s'agit à la fois des enseignements de droit et de sociologie, ainsi que d'enquêtes et travaux qui associent en petits groupes des étudiants des deux spécialités.
- Sur la politique de stage : la durée indiquée est une durée minimale, souvent prolongée de fait à 5 voire 6 mois. Le fait de ne pas imposer un stage plus long est un choix qui permet d'éviter un certain nombre de problèmes rencontrés par le passé : en effet, il arrive chaque année que des étudiants en stage trouvent un contrat de travail et soient amenés à le commencer à une date qui poserait difficulté s'il fallait attendre la fin d'un stage de 5 ou 6 mois. Certaines ruptures de stage liées à des recrutements ayant créé des difficultés avec des entreprises, nous préférons nous en tenir à une durée officielle plus courte que celle suggérée. Par ailleurs, d'autres facteurs contribuent très efficacement à la construction du réseau professionnel des étudiants, tels que l'association des anciens (Sup'édit) et les intervenants professionnels.

- Sur le pilotage de la mention : celui-ci a sans doute été insuffisamment mis en évidence dans le dossier, mais nous procédons tous les ans à une évaluation précise des cours, faite par les étudiants. Elle donne lieu à une restitution lors de la réunion des intervenants et des maîtres d'apprentissage. Les visites en entreprise auprès des stagiaires et des apprentis sont aussi, systématiquement et pour les deux spécialités, un moment de réflexion et de prospective sur la formation dont se dégagent régulièrement des évolutions de programme et de pratiques pédagogiques. L'expérience, par le passé, de « Conseils de perfectionnement » institutionnalisés nous a paru moins propice à la remontée de commentaires, suggestions et réflexions prospectives précis, aussi diversifiés et utilisables que ce que nous parvenons aujourd'hui à recueillir et qui se traduit tant dans l'évolution des formations que dans l'insertion professionnelle.

- Sur les recommandations faites à l'établissement : nous admettons qu'il serait toujours souhaitable de faire plus en matière de prospective, même si le renforcement de nos partenariats internationaux y a déjà beaucoup contribué. Et nous ne pouvons également que souscrire à la suggestion faite par l'AERES de renforcer les moyens dont disposent les deux spécialités.